

Parmi les papiers du docteur Ṭāhā Ḥusayn

La simplification de la grammaire arabe et la réforme de l'écriture arabe

Par le Dr Muḥammad Ḥasan al-Zayyāt
(*Al-Hilāl*, 1^{er} juin 1988)

Parmi les papiers laissés par feu le Doyen, le docteur Ṭāhā Ḥusayn, se trouve la copie d'une lettre non datée, adressée au ministre de l'Éducation — ou au ministre de l'Instruction publique, selon la dénomination en usage à l'époque — au sujet de la **simplification de la grammaire arabe** et de la **réforme de l'écriture arabe**. Dans cette lettre, il écrit que « *ces deux questions problématiques présentent un danger immense, trop évident pour qu'il soit besoin d'en décrire la nature ou d'en donner la mesure* ».

Ces deux questions préoccupaient profondément Ṭāhā Ḥusayn et ses contemporains. Certains d'entre eux, comme feu 'Abd al-'Azīz Pacha Fahmī, avaient envisagé d'adopter l'alphabet latin. Ṭāhā Ḥusayn s'y opposa vigoureusement, entrant en polémique avec lui dans un désaccord à la fois sévère et passionné.

Pourtant, ces deux problèmes demeurent aujourd'hui **sans solution**, et continuent d'occuper les esprits, aussi bien parmi les spécialistes que parmi le grand public, en Égypte et dans l'ensemble du monde arabe.

Il se peut donc que la publication de cette lettre contribue à faire progresser la réflexion vers une issue possible à ces deux grandes questions. Ṭāhā Ḥusayn y écrit notamment que « *la véritable vie de la langue arabe dépend de leur résolution* ».

À Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique

Vous avez bien voulu m'entretenir de deux questions qui exercent, dans notre vie intellectuelle et pratique, une influence des plus profondes et des plus durables.

La première concerne la **simplification de la grammaire arabe**, afin de la rendre conforme à la nature de l'époque où nous vivons, en harmonie avec l'esprit moderne.

La seconde touche à la **réforme de l'écriture arabe**, pour qu'elle preserve les lecteurs de l'erreur, et leur permette de lire les textes tels que leurs auteurs ont voulu les écrire et les faire comprendre.

Je ne doute nullement que ces deux questions présentent un enjeu immense, trop manifeste pour qu'il soit besoin de le décrire davantage. Il me suffit de dire que la **vie véritable de la langue arabe** dépend de la solution de ces deux problèmes difficiles.

Nous nous abusons gravement — et nous nous trompons nous-mêmes d'une manière désolante — lorsque nous imaginons que nous apprenons à nos élèves la langue arabe, que nous la leur faisons comprendre, et que nous leur permettons d'en user pour exprimer correctement leurs pensées ou pour en saisir le sens à la lecture des livres, des journaux, ou à l'écoute des orateurs et conférenciers, comme les peuples le font avec leurs propres langues.

En réalité, nous n'atteignons presque rien de tout cela.

L'expérience — indiscutable et répétée — a démontré que notre jeunesse est **très éloignée de**

connaître véritablement sa langue, même de façon moyenne, et a fortiori de la maîtriser, de la manier avec aisance et discernement, en comprenant ses subtilités et ses secrets.

Pourtant, nos jeunes gens consacrent de longues années à l'étude de l'arabe, et leurs professeurs, avec eux, y consacrent un effort considérable. Ils l'étudient **quatre années dans l'enseignement primaire**, puis **cinq années dans le secondaire**, et lorsqu'ils parviennent à l'université ou aux écoles supérieures, ils demeurent incapables d'exprimer clairement leurs idées ou leurs pensées, que ce soit à l'écrit, à l'oral, ou dans le discours, sans parler de les exprimer sous une forme poétique ou littéraire élevée.

Le ministère de l'Instruction publique lui-même a reconnu cette vérité, après que l'expérience et les faits l'y eurent contraint. Il a adressé aux enseignants de la langue arabe une enquête pour connaître **les causes de cette faiblesse manifeste**, ainsi que **les moyens d'y remédier** et de rendre la jeunesse plus compétente.

J'ai reçu cette question du ministère, il y a quelques mois, comme bien d'autres. Beaucoup y ont répondu — dans des lettres adressées au ministère, ou dans des articles publiés dans les journaux et revues.

Pour ma part, j'ai préféré garder le silence. J'ai lu la question, mais je n'y ai pas répondu, car j'étais convaincu que ma réponse serait **inutile, sans effet**, et qu'elle **ne servirait à rien**.

Je savais avec certitude qu'elle arriverait au ministère comme toutes les autres : on la lirait une fois, puis on la classerait dans un endroit sûr, ou on la laisserait sombrer dans l'oubli.

J'étais convaincu, en outre, que le ministère n'adopterait aucune des solutions que je pourrais proposer, car les appliquer exigerait **une audace** à laquelle les milieux officiels n'osent guère se risquer sans **de longues hésitations**, qui finissent souvent en renoncement et en résignation devant ce qui déplaît.

Ainsi m'étais-je fixé, depuis longtemps, une ligne de conduite : **ne plus solliciter les autorités** au sujet de certaines réformes qui demandent fermeté, résolution et courage, ainsi qu'une volonté de faire face aux résistances du conservatisme et de l'excès.

J'avais préféré laisser le cours naturel de l'évolution accomplir son œuvre, lentement, de génération en génération. Et je n'aurais pas dérogé à cette résolution — que j'ai faite mienne depuis des années — si je n'avais perçu, dans votre entretien et dans votre désir sincère de réforme de la langue arabe, un souffle d'espérance ravivé, une invitation à repenser des questions que j'avais, depuis longtemps, renoncées à méditer.

Je suis donc pleinement heureux, et profondément réjoui, d'avoir constaté que **vos vues sur la réforme de la grammaire et de l'écriture** s'accordent parfaitement avec ce que je souhaitais et espérais depuis de longues années.

Puisse votre engagement dans cette voie être **un présage favorable, le début heureux d'une œuvre féconde, et le signe d'une réforme prospère**, si Dieu le veut.

II. La grammaire arabe et la nécessité de sa réforme

Il y a déjà plusieurs années, j'ai soumis à l'un de vos prédécesseurs un rapport où je signalais que **la grammaire que nous enseignons aujourd'hui à nos élèves au XIV^e siècle de l'Hégire** est, à quelques détails près, **la même que celle que l'on enseignait à Bassora, à Koufa et dans les autres centres de la culture islamique aux II^e et III^e siècles.**

Autrement dit, nous enseignons la grammaire de nos jours **exactement comme on l'enseignait il y a plus de mille ans.**

Or, toutes les sciences ont évolué : leurs principes, leurs méthodes d'enseignement, leurs modes de recherche ont changé ; mais **les sciences de la langue arabe** sont restées figées. Elles n'ont connu pour tout changement qu'une forme de **réduction mécanique**, qui n'a fait que compliquer les choses au lieu de les clarifier, et a conduit à plus d'obscurité qu'à de lumière.

Ce ne sont pas les sciences seules qui ont évolué : c'est **l'esprit humain lui-même** qui s'est transformé, et cette transformation a naturellement entraîné un savoir différent. L'intelligence moderne ne peut plus assimiler la science ancienne, comme le pouvait l'intelligence des siècles passés.

Nous n'imaginons pas enseigner la physique ou la médecine **comme le faisaient Rhazès, Avicenne, Aristote ou Galien** ; mais nous continuons à enseigner la grammaire et la morphologie **exactement comme le faisaient Sibawayh et al-Kisā'ī.**

Cette contradiction étrange vient d'une **erreur de jugement** commise depuis longtemps et devenue une croyance profondément enracinée : on a fini par confondre **la grammaire avec la langue elle-même**, et par penser que **modifier les règles grammaticales, c'est altérer la langue.**

Et puisque l'arabe est **la langue du Coran et de la Sunna**, on estime qu'il doit demeurer pur, inviolable, à l'abri de tout changement.

Pourtant, la langue arabe **a évolué plusieurs fois dans son histoire**, sans que cela ait jamais affecté la langue du Coran ou des hadiths, ni dans leur forme ni dans leur portée. Les gens ne l'ont pas remarqué — ou n'ont pas voulu le remarquer — et ont continué à croire que toucher à la grammaire, c'est nuire à la langue.

Mais la grammaire n'est rien d'autre qu'un ensemble de **règles destinées à régir l'usage de la langue**, de la manière la plus claire et la plus simple possible. Elle fut **une invention** à l'aube de la civilisation islamique ; ses principes ont été établis après coup ; et les savants se sont longtemps **divisés** sur la façon de les formuler et de les exposer. Pourtant, ces divergences n'ont **jamais menacé la langue** ni troublé son usage.

Quel danger, en effet, la langue encourt-elle lorsque les grammairiens de Koufa et ceux de Bassora ne s'accordent pas sur la cause du relèvement du sujet — l'un l'attribuant au « commencement », l'autre au « prédicat » ?

Ou lorsqu'ils discutent pour savoir si les six noms sont marqués par la voyelle, par la lettre, ou par une combinaison des deux ?

La langue, dans tous les cas, **reste la même** : le sujet demeure au nominatif, et les six noms sont déclinés comme il se doit, quelle que soit la théorie adoptée.

Ainsi, si nous introduisions **une nouvelle méthode** et disions simplement que « le sujet est au nominatif » sans nous préoccuper de la cause de cette marque, **la langue n'en souffrirait en rien**. Mais l'élève, lui, serait libéré d'un fardeau inutile : celui de rechercher un agent « immatériel » censé relever le sujet chez les grammairiens de Bassora, ou d'essayer de comprendre le paradoxe selon lequel, chez ceux de Koufa, **le sujet relève le prédicat et le prédicat relève le sujet**.

Or, notre époque — où la connaissance s'est élargie et les sciences se sont multipliées — a plus que jamais besoin de **soulager l'élève des efforts stériles et de lui offrir un savoir qu'il puisse assimiler**.

Si nous ne le faisons pas, nous l'éloignons de la science, nous le dégoûtons de l'étude, et c'est ce que nous avons déjà réussi : **nous avons fait de la langue arabe et de ses sciences un objet de répulsion** pour nos élèves.

Je ne crois pas qu'aucun jeune Égyptien déteste une matière scolaire autant qu'il déteste la grammaire, la morphologie et la rhétorique — le ma'ānī, le bayān, le badī' —, car ces disciplines **ne parlent ni à son esprit ni à sa sensibilité**. Elles ne sont pour lui qu'**une suite d'énigmes incompréhensibles** ou de futilités qu'il ne peut aborder sérieusement.

Comment voulez-vous qu'un élève comprenne que, lorsqu'on dit *Muḥammad a accouru*, il faut supposer un sujet caché, sous-entendu, qui serait un pronom renvoyant à Muḥammad ?

Ou qu'il saisisse la différence entre un pronom qui se cache par « nécessité » et un autre qui se cache « par convenance », alors que, dans tous les cas, il est invariable et toujours au nominatif ?

Tout cela est **inintelligible à l'esprit moderne**, surtout dans la jeunesse.

L'imposer à l'enfant, c'est **imposer à sa mémoire** ce que son intelligence ne peut saisir. On lui demande de **réciter ce qu'il ne comprend pas**, et de le répéter à l'examen comme un perroquet récite les mots qu'il a appris sans en saisir le sens.

Et ces exemples sont encore **les plus simples !**

Je ne parle pas des voyelles « invisibles », empêchées d'apparaître par « l'impossibilité », « la lourdeur » ou « l'influence d'une voyelle d'harmonie » ; ni de la théorie du « facteur », qui épuise inutilement l'étudiant sans qu'il puisse en saisir la logique.

Combien de fois l'élève se demande-t-il ce que ces particules « opératrices » peuvent bien « faire » pour élever ou abaisser les mots, alors qu'en vérité elles **ne font rien du tout !**

Si donc nous **simplifions la grammaire**, si nous la rendons **accessible et intelligible**, nous ne mettrons pas la langue en péril : nous **ôterons seulement un poids inutile** des épaules de nos élèves.

J'ai la conviction absolue que **libérer l'étudiant de ce fardeau absurde et pesant** transformera son regard sur l'étude de la langue arabe, ravivera son goût, et les effets de cette réforme se feront sentir rapidement.

Excellent — voici **Partie IV**, la **dernière section** de la lettre de Ṭāhā Ḥusayn, traduite en **français élégant et académique**, dans la continuité du ton et du style précédents.

III. De la réforme de l'écriture arabe

La troisième réforme que je vous propose, Monsieur le Ministre, concerne **l'écriture**.

Nous avons hérité une écriture **dépourvue de voyelles**, dans laquelle les mots se composent uniquement de consonnes. Cette écriture, née d'une époque où la langue était encore vivante et pure sur les lèvres du peuple, convenait alors parfaitement.

Mais aujourd'hui, elle **ne correspond plus** à notre situation.

À l'époque où les Arabes parlaient spontanément un arabe correct, ils n'avaient nul besoin de signes diacritiques pour distinguer les voyelles courtes et longues ; leur oreille reconnaissait la forme juste sans hésitation.

Or, de nos jours, **l'arabe n'est plus la langue vivante du peuple**, mais une langue **apprise**. Elle s'enseigne comme une science ; et, comme toute science, elle doit disposer d'**instruments adaptés** à son étude.

Les signes de vocalisation (ḥarakāt) que les anciens ont inventés ne suffisent pas à rendre la lecture claire. Ils ont été conçus pour aider à la récitation du Coran, non pour l'usage courant de la lecture et de l'écriture.

De là vient que **l'arabe écrit reste difficile**, même pour celui qui le parle correctement. Et c'est pour cette raison que **les enfants passent des années à apprendre à lire et à écrire**, là où, dans les langues européennes, les élèves maîtrisent ces compétences en quelques mois.

Ce n'est pas que nos enfants soient moins intelligents ; c'est que **notre système d'écriture les contraint à deviner sans cesse**.

Chaque mot devient une énigme qu'il faut résoudre par le contexte, par la mémoire, ou par pure habitude.

Cette situation, à elle seule, suffirait à expliquer **le retard de l'instruction primaire et la lenteur des progrès de la lecture publique**.

Car la vérité, Monsieur le Ministre, est que **notre alphabet doit être réformé**.

Je ne dis pas qu'il faille lui substituer un autre alphabet — latin ou autre — ; je dis seulement qu'il faut **l'adapter à nos besoins modernes**.

Il suffirait d'introduire dans l'écriture **des signes stables** pour les voyelles courtes, afin que **toute lecture soit immédiatement intelligible**, sans recours à la mémoire ou au contexte.

Ainsi, le mot كُتِبَ pourrait s'écrire *kataba*, *kutiba* ou *kitāb*, selon les cas — mais d'une manière visible, permanente, et non plus devinée.

Si nous faisons ce pas, nous rendrions à la langue arabe **sa clarté originelle**, que l'absence de voyelles a depuis longtemps obscurcie.

Et cette réforme aurait un autre effet : elle **faciliterait la traduction et l'imprimerie scientifique**, car les lecteurs étrangers pourraient alors **apprendre l'arabe plus aisément**.

Nos savants du passé ont déjà effleuré cette idée, mais ils ont été arrêtés par la crainte de toucher à ce qu'ils croyaient sacré.

Or, l'écriture n'est pas la langue ; c'est **son vêtement extérieur**, et un vêtement se modifie selon les époques et les besoins.

Nous avons changé la forme de nos maisons, de nos vêtements, de nos outils, de nos arts — pourquoi l'écriture seule serait-elle immuable ?

Réformer l'écriture arabe, c'est **servir la langue arabe**, non la trahir.

C'est lui rendre **la vie** que la complexité de son apprentissage menace d'éteindre.

Et si nous voulons que notre peuple s'instruise, que notre langue redevienne un instrument de culture et non un obstacle, **nous devons oser cette réforme**.

Conclusion

Ces trois réformes — de l'enseignement, de la grammaire, et de l'écriture — constituent, à mes yeux, **les fondements d'une renaissance linguistique véritable**.

Sans elles, notre langue demeurera une science morte que l'on étudie sans la parler, et une parure de prestige que l'on admire sans la comprendre.

Avec elles, elle redeviendra ce qu'elle fut jadis : **un instrument vivant de pensée et de création**, capable de porter la culture moderne aussi bien qu'elle porta jadis la philosophie, la science et la poésie.

Je soumets ces réflexions à votre haute attention, Monsieur le Ministre, non pour prétendre détenir la vérité, mais pour contribuer, selon ma mesure, à l'œuvre commune de la réforme.

Et je reste convaincu que, si l'on entreprend cette tâche avec courage et sagesse, **les fruits en seront visibles dès la génération suivante**.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.